

BREXIT. Retrait britannique programme ERASMUS, coup dur pour étudiant.

L'accord avec l'Union européenne au sujet du Brexit, le 24 décembre 2020, a également signifié **la fin de la participation du Royaume-Uni au programme d'échanges ERASMUS.** C'est une logique purement comptable qui l'emporte sur la générosité, l'ouverture, le savoir, la culture. C'est le socle culturel européen depuis plus de 30 ans (1987 !), a regretté **Thomas Clay**, professeur de droit à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, invité du 23 h. de France Info.

Hausse drastique des frais d'inscription. Pour **Thomas Clay**, c'est le symbole qui a été touché. Des millions d'étudiants ont pu découvrir d'autres pays. Ils ont fait l'Union européenne. On dit même qu'il y a un million de bébés ERASMUS qui sont nés de ces voyages. Cela va accentuer le détachement du Royaume-Uni à long terme a estimé le professeur de droit. L'avantage pour les étudiants était aussi de payer les frais de scolarité du pays d'origine. « **Un Français en Angleterre payait, comme en France, 170 euros.** Pour la rentrée de septembre 2021, il devra payer les droits anglais d'environ 10 000 euros >> conclut **Thomas Clay.**

Cf. Claire Giroud – France Info – 26 – 12 – 2020.